



Genève, le 6 juin 2023  
Aux représentantes et représentants  
des médias

## Communiqué de presse du département de l'économie et de l'emploi

### Appel à candidatures pour la 10e édition des Prix du commerce de l'économie genevoise

**Cette année, les Prix du commerce de l'économie genevoise fêtent leurs dix ans. Organisé conjointement par les associations professionnelles, les partenaires du secteur du commerce et le département de l'économie et de l'emploi (DEE), le concours a pour objectif de souligner et promouvoir la qualité et l'excellence des commerces de proximité du canton. Il permet également de valoriser les efforts consacrés à augmenter l'attractivité des commerces genevois.**

Cette année marquera la dixième édition des Prix du commerce. Trois prix seront décernés: le **Prix de la plus belle vitrine**, le **Prix du meilleur accueil** et le **Prix de la jeune pousse**. Lancé en 2019, le Prix de la jeune pousse est dédié aux commerces de moins de trois ans d'existence. Il récompense une démarche commerciale originale symbolisant le dynamisme et le renouveau du commerce genevois.

Les commerces genevois sont invités à déposer leur candidature dès aujourd'hui et jusqu'au vendredi 28 juillet 2023 via le formulaire en ligne accessible sur la plateforme [prixducommerce.ge.ch](http://prixducommerce.ge.ch). Les critères d'évaluation sont spécifiés dans le règlement du concours, également disponible sur le site.

Le jury sera composé de différents représentants des commerces genevois ainsi que de partenaires des milieux économiques: la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG), la Fédération des Entreprises Romandes Genève (FER Genève), la Fédération Romande des Consommateurs (FRC), la Fondation Genève Tourisme & Congrès (FGT&C), la Nouvelle Organisation des Entrepreneurs (NODE), Genève Commerces, le Comptoir Immobilier (CI) ainsi que la Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation (DG DERI) du DEE.

La journée de remise des prix aura lieu en décembre. "Cette journée permettra de mettre en lumière l'excellence des commerces de proximité de notre canton, de valoriser leur place au sein du tissu économique local et d'encourager l'innovation et la qualité qui les distinguent", explique Delphine Bachmann, conseillère d'Etat chargée du DEE. Cet événement médiatique sera également l'occasion d'aborder les nouveaux enjeux du secteur, ainsi que les multiples changements auxquels le commerce de détail genevois est confronté.

#### Les différents prix en lice

Le concours des Prix du commerce est destiné exclusivement aux commerces genevois disposant d'un **point de vente ouvert au public**. Il comprend trois prix, dotés selon la

répartition suivante:

- **Prix de la plus belle vitrine:**
  - 1er prix de 5000 francs
  - 2e prix de 3000 francs
  - 3e prix de 1000 francs
- **Prix du meilleur accueil:**
  - 1er prix de 5000 francs
  - 2e prix de 3000 francs
  - 3e prix de 1000 francs
- **Prix de la Jeune pousse:**
  - 1 prix unique de 7000 francs, complété par un bon de 7000 francs sous forme d'avoire publicitaire auprès de Radio Lac.

Le Prix de la jeune pousse est organisé en collaboration avec Radio Lac. Durant les mois de septembre et octobre 2023, le public aura l'occasion de voter en ligne pour sa jeune pousse préférée sur le site de la radio genevoise. Le résultat du vote permettra ensuite au jury de départager les meilleures candidatures.

### Les partenaires des Prix du commerce 2023

Fédération des Entreprises Romandes Genève (FER Genève), Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG), Nouvelle Organisation des Entrepreneurs (NODE), Genève Commerces, Comptoir Immobilier (CI), Ecole hôtelière de Genève (EHG), Association Bienvenue, Fédération Romande des Consommateurs (FRC), Fondation Genève Tourisme & Congrès (FGT&C), Radio Lac.

*Pour tout complément d'information: M. Jacques Folly, attaché au développement économique du commerce, direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation, DEE, T. + 41 22 388 34 34.*